

HERSTAL MODERNISATION

Bout à bout, les travaux à la piscine dureraient 370 jours

Voici pile 5 ans, une chaudière de la piscine de Herstal explosait. Et depuis ce 13 février 1999, la piscine fonctionne vaille que vaille. Son petit bassin a été condamné et le mur qui le séparait du local technique a dû être étançonné, en attendant des travaux plus sérieux. Mais en mars dernier, il avait donné de nouveaux signaux d'alerte et la piscine avait encore été fermée quelques jours.

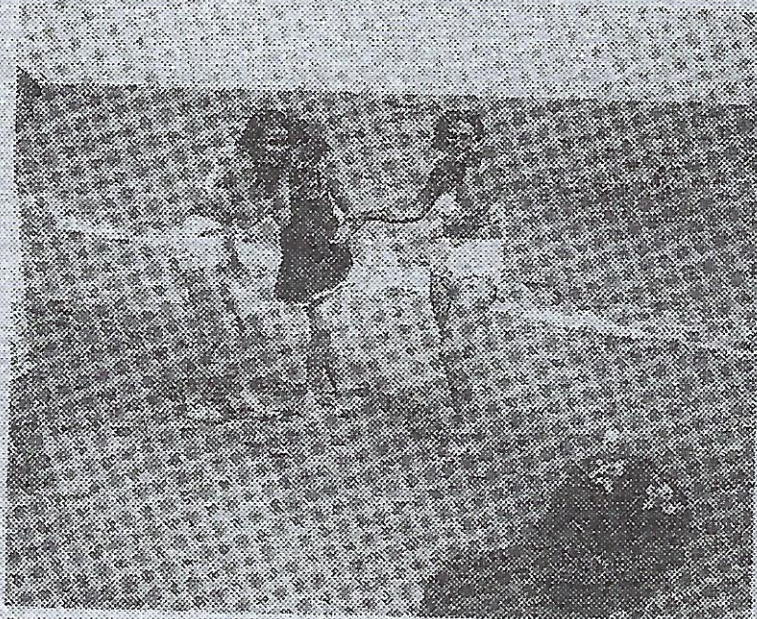
C'est dire si l'on attend avec impatience les travaux qui vont la remettre à neuf, non seulement pour remédier aux problèmes techniques et à la vétusté mais aussi pour répondre aux nouvelles exigences de sécurité imposées par la Région wallonne.

Panneaux solaires

"La toiture, le chauffage, l'électricité... tout sera modernisé, explique l'échevin des Travaux subsideés, Léon Campstein. La toiture sera équipée de panneaux solaires de manière à chauffer l'eau au moindre coût. Cette opération est subsideée à 90% par le ministre de l'Énergie, José Daras.

Tout notre dossier est prêt et nous attendons l'accord de la Région wallonne pour lancer les adjudications. Ce qui devrait se faire dans les toutes prochaines semaines."

Un tel travail va tirer en longueur. "Si l'on mettait bout à bout les diffé-



Retrouver le plaisir de la baignade... (PHOTO GEORGES SIMONIN)

rentes étapes des travaux à réaliser, ils dureraient 370 jours ouvrables, commente Léon Campstein. Mais nous allons inviter les différents corps de métier à travailler simultanément pour compresser les délais au maximum.

Cependant, il ne faut pas se leurrer, la piscine devra être fermée durant 6 mois environ. On peut s'imaginer ouverte pendant l'exécution de certains travaux mais évidemment pas pendant le remplacement des

chaudières ou des toitures! Nous allons réunir les différents corps de métier pour organiser correctement le chantier: mener en entilade tous les travaux qui nécessitent une fermeture et nous assurer que toutes les conditions de sécurité sont bien remplies pour rouvrir les bassins aux nageurs. Le coût de ce chantier est de 2,2 millions €, subsideés à 60% par la Région wallonne. »

MICHELE COMMINETTE